

## **Projet de feuille de route pour Rencontres de Ruffec Octobre 2019**

### **Axes prioritaires pour nos actions :**

- Mobilisation pour un accès aux soins de proximité avec tous les aspects : notre conception de l'hôpital de proximité, l'hôpital service public, la répartition des professionnels de santé, le développement d'un service public de soins de proximité autour des centres de santé, la prise en charge de la perte d'autonomie, l'accès aux médicaments, le financement et le 100% Sécu.

- La démocratie en santé

1. Continuer à privilégier le travail et le lien avec les comités, aider au maintien ou à la création de comités sur l'accès aux soins et le droit à la santé, autour de toute structure de santé.
2. Décider d'une campagne d'information et de débats sur nos priorités. Populariser de façon plus systématique nos propositions, avec, entre autres la diffusion de communiqués réguliers. (Campagne qui sera lancée à partir de l'appel)
3. Être plus attentifs localement sur les politiques de santé (PRS) ; participer à construire des observatoires territoriaux citoyens
4. Continuer et accentuer notre bataille pour la Sécurité Sociale et l'exigence du 100% pour la branche maladie, condition fondamentale pour l'accès aux soins de tous et partout.
5. Poursuivre les interpellations des élus et des candidats aux différentes élections sur les questions de la santé et de l'accès aux soins.
6. Continuer les prises de contacts avec les organisations ayant à faire avec le secteur de la Santé, le plus largement possible et notre participation à Convergences et NSED.
7. Soutenir les mouvements dans la santé et les EHPAD : luttes des personnels, médecins du travail et autres professionnels faisant valoir leurs droits, lanceurs d'alerte...
8. Continuer l'action nationale de collectes de témoignages et les éditer ; voir comment les témoignages peuvent être utilisés en cas de recours juridique. Étudier les possibilités et l'intérêt de ces recours.
9. Poursuivre la campagne nationale pour l'accès aux soins de toutes et tous, notamment celle sur les maternités et l'ouverture de centres de santé.
10. Être vigilants pour faire respecter
11. Élaborer une formation pour les représentants dans les instances : CS et CDU : l'hôpital, ses instances, quelles interventions possibles pour les représentants de la CN.
12. Assurer l'autonomie financière de la Coordination nationale, condition de l'autonomie politique.